

	ICN Business School Programme ICN Grande Ecole
Titre	Règles de prise en compte de la Participation à la Vie de l'Ecole dans les Projets Ecoles
Rédacteur	Gérald Duffing
Destinataires	Etudiants, Enseignants, Scolarité
Copie	Direction Générale, Direction Académique
Version	1.0
Création	08/02/11
Dernière modif	17/10/11
Publication	-
Validité	Année Universitaire 2010-2011

ICN Business School – Programme ICN Grande Ecole, 2011.

Le présent document liste les activités éligibles au titre de la prise en compte des actions de Participation à la Vie de l'Ecole dans l'évaluation du Projet Ecole.

Chaque activité est affectée d'un nombre de points. Le cumul des points obtenus, dans la limite de 20, est pris en compte à hauteur du tiers de la note du projet Ecole.

Les actions peuvent avoir été menées n'importe quand au cours de l'année. Elles sont prises en compte au 2^{ème} semestre ICN1 ou bien au premier semestre pour ICN2.

Activité	Points
<p>Participation à un Forum</p> <p><i>Validation par le Sce Communication et ICN avenir sur la base des contrats signés par les étudiants participants.</i></p>	20
<p>Accueil des admissibles, étudiants étrangers</p> <p><i>Validation par les Responsable des Projets Ecole, sur la base des déclarations de l'équipe de l'Accueil des Admissibles et de Globe and Co.</i></p>	20
<p>Membre actif d'un Projet Ecole identifié</p> <p><i>Validation par le Responsable des Projets Ecole, sur la base des déclarations de chaque président d'Association. Attribution du nombre de points en fonction de l'engagement effectif de chaque étudiant.</i></p>	5
<p>Concours Entreprise (dont DCF, Défi L'Express, ...) (dans la mesure où cela n'a pas été pris au compte au titre d'un module)</p> <p><i>Validation par le Responsable du module et/ou du Responsable des Stages auquel le concours se rattache. Attribution du nombre de point en fonction de la charge de travail réelle estimée.</i></p>	5
<p>Participation au Challenge ECRICOME ou Championnats Universitaires <i>en tant que sportif ou entraîneur</i></p> <p><i>Validation par le Responsable des Projets Ecole, sur la base des déclarations du Responsable du Challenge.</i></p>	10
<p>Ateliers Sports et Cultures gérés par le BDS et le BDA (participation active)</p> <p><i>Validation par le Responsable des Projets Ecole, sur la base des déclarations des associations concernées.</i></p>	10

Les points ainsi cumulés, dans la limite de 20 points, doivent être rapportés au tiers de la note du projet Ecole.

Exemple :

- Participation à un Forum : 20 pts
- Note Projet Ecole : 14
- Note finale = $20 * 1/3 + 14 * 2/3 = 16$